

www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca



Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

La première édition du bulletin *Vision sur le Lac* de 2015 contient une foule d'informations utiles pour vous permettre de comprendre certains enjeux ou de profiter pleinement de la vie à Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

Permettez-moi de revenir brièvement sur le budget 2015. La réduction des transferts gouvernementaux a provoqué un manque à gagner de 150 000 \$, sans compter la hausse importante des quotes-parts que nous devons verser pour différents services, comme la police, le transport collectif, etc. À elles-seules, les quotes-parts représentent une augmentation de 7 % sur notre compte de taxes. Ainsi, en raison d'une croissance majeure des dépenses, nous avons procédé à d'importantes compressions de 2 M\$ en 2015, et ce, afin d'atténuer l'impact pour les citoyennes et les citoyens. Plus de détails sur le nouveau budget vous sont fournis dans les pages qui suivent.

Enfin, le déploiement de notre programme de viabilité hivernale se déroule rondement, mais certains rappels sont essentiels. Il est primordial de respecter la réglementation sur le déneigement qui interdit de déposer, de souffler ou de pousser la neige sur le terrain d'un voisin ou dans la rue. C'est une question de sécurité et de civisme! De plus, lors des opérations de déneigement, l'entrepreneur mandaté doit laisser une mince couche de neige pour permettre aux pneus d'hiver de conserver leur efficacité. Le sel, quant à lui, est épandu uniquement sur la glace qui se forme sur la chaussée au début des grands froids. Ces façons de faire, de plus en plus répandues au Québec, contribuent à protéger notre environnement et nos cours d'eau.

Je conclus en vous offrant nos meilleurs vœux pour la nouvelle année tout juste entamée. Santé et bonheur à vous et à vos proches!

La mairesse,

Me Sonia Paulus

Système d'appels automatisés

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac est dotée d'un système d'appels automatisés qui permet d'avertir les citoyens en cas d'urgence ou lorsque des messages importants doivent être transmis à la population. Il s'agit d'un moyen de diffusion efficace et rapide qui améliore la bonne communication. Malheureusement, plusieurs citoyens ne profitent toujours pas de ce service municipal.

Si vous souhaitez vous inscrire ou simplement vérifier que vos informations font bien partie du système d'appels automatisés de la Ville, veuillez communiquer avec Mme Janik Juneau, responsable des communications et des relations avec les citoyens, au 450 472-7310, poste 109, ou par courriel via le <u>j.juneau@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca</u>. Il lui fera alors plaisir de s'assurer que vous recevrez les prochains appels!



Déjeuners de la mairesse

Si vous souhaitez vous entretenir avec Me Paulus d'un sujet qui vous tient à cœur, d'un projet, d'une suggestion ou d'une problématique, vous êtes cordialement invité à participer aux déjeuners-causeries qui se tiennent à l'hôtel de ville le deuxième samedi de chaque mois, de 9 h 30 à 11 h. Les prochains Déjeuners de la mairesse auront lieu les samedis 14 février et 14 mars. Joignez-vous à la discussion!

Veuillez confirmer votre présence en communiquant avec l'adjointe à la direction générale au 450 472-7310, poste 144.



VOTRE CONSEIL

Mairesse





District

District





District







Me Sonia Paulus - Mairesse

s.paulus@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

Préfète de la MRC de Deux-Montagnes – Conférence régionale des élus des Laurentides Régie de police intermunicipale du Lac des Deux-Montagnes Comité d'action et de protection de la Sablière – Office régional d'habitation Responsable du Vision sur le Lac

François Robillard - District I

f.robillard@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

Comité consultatif d'urbanisme Conseil intermunicipal de transport des Laurentides Comité des incendies Services communautaires/loisirs Comité Loisir Laurentides Comité COBAMIL

Yves Legault – District 3

y.legault@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

Comité de la sécurité publique
Conseil intermunicipal de transport des Laurentides
Comité des finances et administration
Office régional d'habitation
Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes
Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes
Comité des incendies
Comité de circulation

Jean-Guy Lajeunesse - District 2

ig.lajeunesse@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

Centre local de développement Centre de tri Tricentris Comité de la famille Comité des travaux publics

André Bessette – District 4

a.bessette@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

Comité des finances et administration Comité des travaux publics Comité de circulation

Annie-Claude Lacombe - District 5

ac.lacombe@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

Comité consultatif d'urbanisme Comité d'action et de protection de la Sablière Services communautaires/loisirs Pavillon de la Jeunesse Comité de la famille

François Racine - District 6

f.racine@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

Comité sur les mesures d'urgence et la sécurité civile Comité de circulation Pavillon de la Jeunesse Comité de la sécurité publique

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL -

Les prochaines séances du conseil municipal auront lieu à 20 h, les mercredis II février, II mars et 15 avril à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

NOS ACTUALITÉS



BUDGET 2015

Des efforts de rationalisation de 2 M\$ pour protéger les contribuables

DÉFIS MAJEURS

Lors de la préparation du budget 2015, le conseil municipal a été confronté à la réduction du remboursement de la taxe de vente du Québec représentant un manque à gagner de 150 000 \$, en plus de l'abolition du transfert sur les équipements métropolitains augmentant notre quote-part de 29 000 \$.

Aussi, plusieurs quotes-parts que la Ville doit payer sont à la hausse, notamment :

- 25 % pour le Service de police;
- 28 % pour le transport collectif du CIT Laurentides;
- 7 % pour l'Agence métropolitaine de transport;
- 13 % pour la Communauté métropolitaine de Montréal.

À elles-seules, les quotes-parts représentent une augmentation de 7 % sur notre compte de taxes.

RÉDUCTION DES DÉPENSES

L'impact de ces coupes et de ces augmentations de quotes-parts sur le compte de taxes a été réduit au maximum, c'est-à-dire sans toucher à la qualité des services à la population. Ainsi, le conseil municipal a procédé à des compressions de dépenses de 2 M\$ en 2015.

COMPTE DE TAXES

Malgré ces efforts de rationalisation, il y a un impact sur le compte de taxes des contribuables. Le gouvernement a demandé aux municipalités de recourir à leurs réserves financières pour équilibrer leur budget, et c'est ce que le conseil municipal a fait en 2014 et en 2015. Toutefois, cette stratégie n'a pu éviter une hausse du compte de taxes : la Ville ne dispose pas des réserves suffisantes afin d'éponger entièrement le manque à gagner provoqué par des coupes dans les transferts de Québec et par d'importantes hausses de quotes-parts.

Le taux de la taxe foncière résidentielle est passé de 0,7455 \$ par 100 \$ d'évaluation foncière à 0,8055 \$. Le tarif résidentiel pour la consommation de l'eau potable augmente de 100 \$ à 110 \$ par habitation, et ce, afin de tenir compte du coût réel du service. La taxe d'assainissement est également indexée pour le même motif, en hausse de 0,0749 \$ par mètre carré à 0,0767 \$.

Les membres du conseil ont résolu de geler à nouveau le tarif pour l'enlèvement des ordures, à 230 \$ par habitation, incluant l'implantation du nouveau service de collecte à trois voies (matières organiques) à compter du mois de juin prochain. Le même scénario se répète, en ce qui a trait au tarif des égouts sanitaires qui est maintenu à 71 \$.

INVESTIR DANS LA QUALITÉ DE VIE

Le Programme triennal d'immobilisations prévoit des projets totalisant 9 901 100 \$ en 2015. On assistera notamment à la mise en chantier du nouvel accès à l'autoroute 640, en direction est, pour les résidents du secteur nord-ouest. Cet accès autoroutier contribuera à désengorger le réseau routier local en période de pointe du matin, en plus de soulager plusieurs concitoyennes et concitoyens qui se déplacent pour le travail.

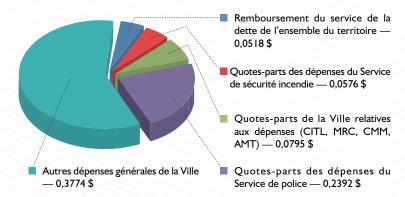
La Ville ira également de l'avant avec le déménagement de la bibliothèque dans le cadre d'un chantier qui inclura la mise à niveau du centre communautaire. Ce projet fait l'objet d'une aide financière du gouvernement du Québec de 1,5 M\$, confirmée en février 2014.

« La préparation du budget 2015 a été la plus difficile depuis que je suis mairesse. Il y avait plusieurs éléments sur lesquels nous n'avions pas de contrôle. Nous avons tout de même pu réduire de manière importante les impacts pour les familles et les aînés de Sainte-Marthe-sur-le-Lac », a soutenu la mairesse, M° Sonia Paulus.

TAXATION 2015

	2015	2014
Taxe résiduelle	0,8055 du 100 \$ d'évaluation	0,7455 du 100 \$ d'évaluation
Taxe d'eau résidentielle	110\$	100\$
Taxe d'ordure résidentielle	230 \$	230 \$
Taxe d'égout sanitaire	71\$	71\$
Taxe d'assainissement	0,0767 \$ du mètre carré	0,0749 \$ du mètre carré

RÉPARTITION DU TAUX DE TAXES DE 0,8055 \$ PAR 100 \$ D'ÉVALUATION



TAXES MUNICIPALES 2015

PREMIER VERSEMENT

Veuillez noter que le premier versement du compte de taxes municipales doit être effectué au plus tard

le mercredi II mars prochain.

Prenez note qu'il est important de joindre le coupon détachable à votre paiement.

PROCHAINS VERSEMENTS: 10 juin, 10 septembre, 10 novembre

Pour obtenir plus de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec le Service de perception au 450 472-7310, poste 100.

DÉPENSES



I % Greffe

23 % Sécurité publique

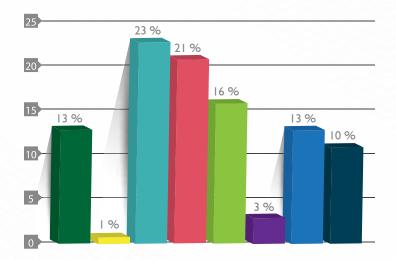
21% Transport

■ 16 % Hygiène du milieu

3 % Aménagement, urbanisme et développement

13 % Loisirs et culture

■ 10 % Frais de financement





PROGRAMME UNE NAISSANCE, DEUX ARBRES

Le programme Une naissance, deux arbres est une initiative environnementale permettant aux parents de poser un geste écologique pour souligner l'arrivée de leur enfant! Sous certaines conditions d'admissibilité, les familles inscrites recevront une essence d'arbre préalablement choisie qu'ils devront planter sur leur propriété ou à l'intérieur des limites de la ville. Pour chaque arbre remis, un deuxième sera planté par la Ville dans une placette ou un espace vert du territoire. Les familles pourront d'ailleurs choisir l'essence qu'elles préfèrent entre le lilas japonais, le pommetier Makamik et le tilleul Greenspire. Cependant, la Ville se réserve le droit d'offrir une solution de remplacement si l'essence choisie n'est pas disponible au moment de la remise. Notez que seuls les enfants nés de parents marthelacquois ou adoptés par des résidents de Sainte-Marthe-sur-le-Lac qui y habitent toujours sont admissibles au programme.

Si vous souhaitez souscrire à ce programme, vous êtes invité à télécharger le formulaire d'inscription sur le site Web de la Ville, le <u>www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca</u>, et à vous présenter à l'hôtel de ville muni de ce formulaire rempli ainsi que des documents suivants :

- une pièce justificative indiquant la date de naissance ou d'adoption de l'enfant (acte de naissance ou d'adoption, carte d'assurance maladie, etc.);
- un document prouvant que les parents ou l'un des deux parents étaient des résidents de Sainte-Marthe-surle-Lac au moment de la naissance ou de l'adoption (permis de conduire, compte de taxes municipales, bail, facture d'Hydro-Québec, de Bell ou de Vidéotron, etc.);
- la carte du citoyen.

Afin de compléter l'inscription de votre enfant, vous devez faire parvenir une photographie en couleur de l'enfant qui sera par la suite utilisée pour produire son certificat à l'adresse suivante : m.poirier@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca. De préférence, la photographie doit être en format JPEG, avec des dimensions de I 800 à 4 000 pixels et une résolution minimale de 300 ppp.

Une cérémonie de remise des certificats est prévue le dimanche 18 octobre, et la distribution des arbres se fera du 19 au 23 octobre. Vous avez **jusqu'au vendredi 4 septembre** pour inscrire votre enfant, sans quoi la remise sera reportée à l'année suivante.



AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACHAT DE COUCHES RÉUTILISABLES

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac est fière d'encourager l'utilisation de couches réutilisables afin de réduire l'enfouissement. Ainsi, elle accorde aux parents d'enfants de 18 mois et moins qui résident sur son territoire une aide financière pour l'achat de ce type de couches. En 2014, 43 nouvelles familles ont opté pour l'utilisation des couches réutilisables et ont reçu un remboursement dans le cadre de ce programme.

Sur présentation d'une preuve d'achat (facture originale ou reçu de caisse valide d'un commerçant) de couches réutilisables d'une valeur de 200 \$ et plus, avant les taxes, les familles participantes recevront un remboursement de 150 \$. Une limite d'un remboursement de couches réutilisables par enfant et par année s'applique.

Si vous souhaitez obtenir un remboursement, téléchargez le formulaire approprié sur le site Web de la Ville et présentez-vous à l'hôtel de ville muni des documents demandés.



GUIGNOLÉE DES CHEVALIERS DE COLOMB

Le samedi 29 novembre dernier avait lieu la traditionnelle Guignolée des Chevaliers de Colomb. Dès 10 h, une centaine de bénévoles se sont réunis pour sillonner les rues de Sainte-Marthe-sur-le-Lac afin d'y récolter dons et denrées. Grâce à la générosité du nombre impressionnant de volontaires qui se sont déplacés, presque l'entièreté du territoire a été visitée. Quelques bénévoles de plus en 2015 et la Guignolée desservira toutes les résidences marthelacquoises!

Lors de la collecte, les bénévoles de la Popote roulante ont gracieusement offert un dîner comprenant soupe et sandwichs à tous les volontaires sur place, tandis que Persil et compagnie a remis à tous des galettes dessert. Suite à la récolte, une dizaine de bénévoles ont préparé les paniers de Noël qui ont été remis le 20 décembre par plus de 20 volontaires aux 106 familles et personnes seules inscrites. Chaque panier contenait des denrées et une carte-cadeau valide dans une épicerie du territoire. Les élèves des écoles Horizon-du-Lac, des Grands-Vents et Liberté-Jeunesse ont également mis la main à la pâte en amassant des denrées dans chacune de leurs classes.

Il est important de souligner la précieuse collaboration des commerçants suivants : Métro, Super C, Persil et compagnie, Tigre géant et Jean-Coutu, qui ont gentiment accepté d'amasser les denrées des citoyens en plus de recueillir les dons en argent à leurs comptoirs. Bravo aux organisateurs ainsi qu'aux nombreux bénévoles et donateurs qui, grâce à leur habituelle générosité, ont fait de cette Guignolée un immense succès.

C'est un rendez-vous le 28 novembre 2015 pour une autre édition de la Guignolée des Chevaliers de Colomb!

COLLECTE DE SANG DE LA MAIRESSE : UN SUCCÈS RÉPÉTÉ EN 2014

Le vendredi 7 novembre dernier avait lieu aux Promenades Deux-Montagnes la Collecte de sang annuelle de la mairesse. De 13 h 30 à 19 h 30, 78 donneurs ont choisi de faire une différence en posant un geste de solidarité : ils ont donné du sang.

Lors de l'événement, le personnel d'Héma-Québec ainsi que les 11 bénévoles présents ont été heureux d'accueillir parmi les donneurs 12 Marthelacquois qui en étaient à leur premier don de sang en plus d'un donneur expérimenté qui a profité de l'occasion pour procéder à son 112e don.

Il est important de rappeler qu'au Québec une personne a besoin de sang toutes les 80 secondes. Or, le maintien de la réserve collective de sang repose entièrement sur la générosité des gens qui acceptent de partager cette très grande richesse qui circule dans leurs veines. Malheureusement, seulement 3 % des Québécois admissibles posent le geste et donnent du sang.

Héma-Québec, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac et sa mairesse remercient tous les donneurs ainsi que les bénévoles présents d'avoir fait de cette collecte un franc succès.

C'est un rendez-vous en 2015!



La mairesse, M° Sonia Paulus, accompagnée de François Racine, conseiller, et de trois bénévoles et membres du Cercle de Fermières de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.



RAPPEL: C'EST L'HIVER, JE M'ADAPTE!

Pour un second hiver, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac adopte une approche écologique en reconduisant son projet de viabilité hivernale. En effet, l'an passé, la Ville a considérablement réduit l'emploi de sels de voirie sans toutefois diminuer la sécurité des usagers de la route. Rappelons que ce virage écoresponsable contribue à préserver nos sources d'eau potable des effets néfastes de la neige et de la glace.

Alors que l'hiver bat son plein, la Ville souhaite rappeler que la collaboration des automobilistes et des marcheurs est essentielle au bon déroulement de la viabilité hivernale. Tout comme l'hiver passé, lors des opérations de déneigement, l'entrepreneur mandaté par la Ville laisse une mince couche de neige sur les routes afin de permettre aux pneus d'hiver de conserver leur mordant et leur efficacité. Le sel est épandu uniquement sur la glace qui se forme sur la chaussée au début des grands froids; l'épandage est ainsi beaucoup moins fréquent qu'autrefois. Il est donc primordial que les usagers de la route redoublent de vigilance lors de leurs déplacements en adaptant leur comportement aux conditions météorologiques.

Si les conditions d'une rue en particulier vous inquiètent, contactez le Service des travaux publics et de l'entretien du territoire au 450 623-5798. Prenez note que la Ville n'est pas responsable de l'entretien du chemin d'Oka (route 344), qui, en toutes saisons, relève plutôt de la responsabilité du ministère des Transports du Québec.

Passez un bon hiver sous le signe de la prudence!



Comme il a été annoncé dans les précédents Vision sur le Lac, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac emboîtera le pas vers la collecte à trois voies en juin prochain. Dès le 15 juin, la collecte des matières organiques s'ajoutera à celles du recyclage et des déchets.

En plus de cet ajout, l'horaire complet des collectes sera modifié. En effet, les collectes des déchets et du recyclage ne seront plus divisées par secteurs, mais bien faites le même jour pour l'ensemble du territoire. On procédera alors à la collecte des déchets le mercredi, une semaine sur deux, en alternance avec la collecte du recyclage.

Pour ce qui est de la collecte des matières organiques, elle aura lieu tous les lundis, et ce, jusqu'au 30 novembre. En décembre, il n'y aura qu'une seule collecte, le troisième lundi du mois.

Finalement, les gros rebuts seront ramassés le deuxième et le quatrième jeudi du mois, de juin à août, et le deuxième jeudi du mois, de septembre à décembre.

Vous trouverez toutes les informations concernant les changements à l'horaire des collectes dans le calendrier municipal 2015, disponible sur le site Web de la Ville. De plus, d'ici les prochains mois, vous recevrez une brochure complète détaillant clairement la marche à suivre propre à chaque collecte.

Surveillez les prochaines éditions du Vision sur le Lac pour plus d'informations sur ce virage écologique.

CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT LAURENTIDES



Lignes 80 et 81 - Saint-Eustache à Pointe-Calumet

Les lignes d'autobus 80 et 81 sont maintenant réunies dans un seul horaire! Ces deux lignes restent toutefois distinctes, car elles ne suivent pas exactement le même trajet. Pour plus de renseignements, visitez le www.citl.qc.ca ou composez le 450 433-7873.

Infolettres du transport collectif et adapté

Abonnez-vous aux infolettres et recevez périodiquement des nouvelles du CITL par courriel. Ainsi, vous serez informé des modifications au service et aux horaires du service à la clientèle. Pour vous abonner, créez un compte MonCITL au www.citl.qc.ca.

CLD

Le CLD de la MRC Deux-Montagnes est fier de vous convier à sa séance d'information en démarrage d'entreprise. Cette rencontre vous permettra d'être informé sur les étapes importantes du MRC DEUX-MONTAGNES



démarrage et du financement d'une entreprise en plus de vous renseigner sur les services offerts aux entrepreneurs. Les séances d'information font également office de premier rendez-vous pour les entrepreneurs admissibles à un des fonds du CLD.

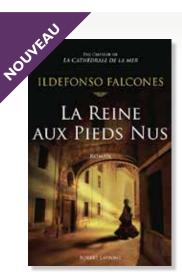
Les prochaines séances se dérouleront les mercredis 18 février, de 19 h à 22 h, et 25 février, de 9 h à 12 h, au 1, place de la Gare, 3e étage, Salon des Bâtisseurs, à Saint-Eustache.

Pour plus d'information: 450 472-1502, poste 221

info@clddm.com www.clddm.com

LA BIBLIOTHÈQUE / ARTS ET CULTURE





Auteur : Ildefonso Falcones Titre : La reine aux pieds nus Éditions : Robert Laffont

Résumé : « En 1748, Caridad, esclave cubaine noire affranchie, se retrouve abandonnée sur le sol de Séville. Elle est recueillie par un vieux Gitan au caractère ombrageux, Melchor, qui l'impose à sa famille et à toute la communauté dans les faubourgs de la ville.

Caridad se lie d'amitié avec Milagros, la petite fille de Melchor, une jeune femme fière, qui revendique son indépendance à travers la danse. De Séville à Madrid, entre amitié, passion et vengeance, l'histoire de deux femmes qui luttent pour leur liberté et celle de leur peuple. » (Source : Robert Laffont)



Auteur : Brandon Hill Titre : Les quatre élus Collection : Animal Totem

Éditions : Scholastic

Pour les jeunes de 9 à 12 ans

Résumé: « Quatre enfants venant des quatre coins du monde d'Erdas se livrent tous au même rituel, épiés par des étrangers dissimulés sous d'épaisses capuches. Quatre éclairs jaillissent et de leur lumière émanent des formes de bêtes incroyables: un loup, un léopard, un panda et un faucon.

La destinée des enfants et celle du monde vient d'être changée à tout jamais. Bienvenue à Erdas, où chaque enfant ayant atteint l'âge doit découvrir s'il possède un lien avec un animal spirituel. Ce rare lien entre un humain et un animal donne à chacun d'immenses pouvoirs.

Or une puissance maléfique issue de contrées oubliées depuis longtemps se manifeste soudain et crée des ravages. Le sort d'Erdas est désormais entre les mains de quatre enfants étrangers. » (Source : Scholastic)

LE COUP DE CŒUR DU CLUB DE LECTURE



Auteure : Mélanie Benjamin Titre : La femme de l'aviateur Éditions : Michel Lafon

Résumé: « Lorsque la jeune et timide Anne Spencer Morrow fait la connaissance du célèbre aviateur Charles Lindbergh, dont toutes les femmes rêvent, elle n'imagine pas une seconde pouvoir le séduire. C'est pourtant elle qu'il choisit le jour même pour l'accompagner dans un vol de nuit mystérieux.

Un vol décisif, car non seulement le héros la demande en mariage, mais elle devient bientôt une aviatrice confirmée, doublée d'une exploratrice.

Avec son mari, en effet, elle défriche des terres vierges dans les cinq continents pour ouvrir des voies aériennes.

Mais cette belle aventure a ses revers. Car Anne est aussi une épouse blessée et une mère à jamais meurtrie par l'enlèvement de son premier bébé, dont elle ne cessera de pleurer la disparition tout en élevant avec courage et amour ses cinq autres enfants. Féministe et écrivaine reconnue, sensible mais solide à travers les épreuves, Anne Morrow Lindbergh s'est battue pour affirmer son existence de femme libre. Ce roman la fait enfin sortir de l'ombre. » (Source: Michel Lafon)





L'heure du conte se déroule au centre communautaire et propose aux enfants de 3 à 8 ans la lecture de contes et la création d'un bricolage. Les participants peuvent se présenter en pyjama et apporter leur peluche préférée! Vous pouvez dès maintenant inscrire votre enfant aux heures du conte ci-dessous.

La Saint-Valentin : le mardi 10 février à 18 h 30 Histoires magiques et féériques : le mardi 10 mars à 18 h 30 Conte de Pâques : le mardi 31 mars à 18 h 30

Inscription à la bibliothèque : 450 472-7310, poste 101. Gratuit pour les citoyens, 5 \$ pour les non-résidents. Carte du citoyen ou du non-résident obligatoire.

BÉBÉLITOUT

Cette activité d'animation s'adresse aux tout-petits de 12 à 36 mois. L'animatrice raconte aux enfants plusieurs contes de manière animée, puis leur propose une activité de bricolage en lien avec le thème des histoires racontées. L'activité se déroule à la bibliothèque municipale et chaque participant doit être accompagné d'un parent.

Prochaines activités : Le jeudi 12 février à 10 h Le jeudi 12 mars à 10 h

Inscription à la bibliothèque : 450 472-7310, poste 101. Gratuit pour les citoyens, 5 \$ pour les non-résidents. Carte du citoyen ou du non-résident obligatoire.

BRICOLAGE DE PÂQUES : L'ŒUF SUSPENDU

Le dimanche 29 mars à 10 h au centre communautaire Pour les 5 à 12 ans

Cet atelier dynamique permettra aux jeunes participants de transformer des œufs d'oie en véritables œuvres d'art! En plus de stimuler leur créativité, cette activité est l'occasion idéale d'apprendre une foule d'informations sur les oiseaux. Un atelier stimulant qui saura réjouir les enfants à l'occasion de la fête de Pâques!

Inscription à la bibliothèque : 450 472-7310, poste 101. Gratuit pour les citoyens, 5 \$ pour les non-résidents. Carte du citoyen ou du non-résident obligatoire.



CLUB DE LECTURE DU RAT BIBOCHE

Le Club de lecture du rat Biboche est de retour! Les activités de 2015 se dérouleront à la bibliothèque municipale du 3 mars au 2 mai.

Le Club de lecture du rat Biboche est l'occasion pour les enfants de 3 à 6 ans de découvrir l'univers passionnant de la lecture grâce à une grande variété d'albums de qualité particulièrement adaptés à leurs goûts et à leurs besoins. En adhérant gratuitement au Club, les enfants ont la chance de participer à plusieurs activités d'animation et à de nombreux tirages.

Tous les jeunes lecteurs inscrits pourront assister au spectacle de clôture Cybèle et la fée des saisons, qui aura lieu le mercredi 29 avril à 18 h 30 au centre communautaire. Animée par la fée Rose-Lise, cette histoire se déroule au Pays des Fées, où, après sa rencontre avec la fabuleuse Cybèle, Rose-Lise devient la fée des saisons. Une très belle histoire qui enchantera les tout-petits!

Pour inscrire votre enfant au Club de lecture du rat Biboche ou pour confirmer sa présence au spectacle de clôture, communiquez avec la bibliothèque municipale par téléphone au 450 472-7310, poste 101.

À découvrir absolument : le site Web du Club de lecture du rat Biboche, le <u>www.aventuriersdulivre.qc.ca/biboche</u>.

N'oubliez pas que visiter votre bibliothèque municipale régulièrement permet de susciter le goût de la lecture, une activité qui devient rapidement stimulante pour toute la famille!

UNE NAISSANCE, UN LIVRE

Dès sa naissance, offrez à votre enfant un abonnement à la bibliothèque municipale et inscrivez-le au programme *Une naissance, un livre.* Vous obtiendrez gratuitement un ensemble-cadeau comprenant un livre cartonné pour tout-petits de collection Galette, un disque de comptines et de chansons, le guide pour tout-petits de Communication-Jeunesse ainsi qu'un exemplaire du magazine *Enfants Québec.* Les enfants marthelacquois âgés d'un an ou moins qui sont abonnés à la bibliothèque municipale sont admissibles au programme sur présentation d'une pièce justificative indiquant leur date de naissance.

Pour inscrire votre enfant à ce programme, présentez-vous à la bibliothèque municipale. Pour plus de renseignements, composez le 450 472-7310, poste 101.



HORAIRE RÉGULIER

L'horaire régulier de la bibliothèque municipal est de retour depuis le 3 janvier dernier et sera en vigueur jusqu'au 31 mai 2015.

Lundi, mardi et jeudi, de 14 h à 20 h Mercredi et vendredi, de 10 h à 20 h Samedi, de 10 h à 16 h Dimanche, de 13 h à 16 h

La chute à livres demeure disponible en tout temps pour le retour des documents.

ACTIVITÉS D'ANIMATION : ATTENTION AUX ABSENCES

Lors d'une inscription à une activité d'animation de la bibliothèque municipale, il est important de nous aviser si vous ou votre enfant ne pouvez pas être présent. Nous avons un nombre maximal de places pour chacune des activités et les personnes qui n'obtiennent pas de place sont inscrites sur une liste d'attente. Lorsqu'une personne inscrite ne nous avise pas de son absence, nous ne pouvons malheureusement pas offrir cette place à une personne sur la liste d'attente. C'est pourquoi nous téléphonons toujours aux participants quelques jours avant l'activité afin de faire un rappel. Il vous est donc possible de profiter de cet appel pour nous informer de votre absence. Vous pouvez aussi téléphoner vous-même à la bibliothèque municipale au moment de votre choix.

À partir de maintenant, selon le règlement relatif à la tarification des biens et services, une absence non-motivée à une activité d'animation entraînera des frais de I \$ au dossier du citoyen.

La bibliothèque municipale de Sainte-Marthe-sur-le-Lac vous remercie de votre collaboration.

RENCONTRE D'AUTEUR : JEAN-FRANÇOIS BEAUCHEMIN

Le jeudi 26 février à 19 h, au pavillon de la Jeunesse



L'auteur québécois Jean-François Beauchemin visitera ses lecteurs marthelacquois dans le cadre d'une causerie-conférence. En plus de présenter ses romans, il répondra à toutes les questions des participants. La discussion portera également sur la littérature et la lecture en général, et sur tout autre sujet dont les lecteurs souhaiteront discuter avec l'auteur.

Plusieurs des romans de Jean-François Beauchemin sont disponibles à la bibliothèque municipale.

Inscription à la bibliothèque : 450 472-7310, poste 101. Gratuit pour les citoyens, 10 \$ pour les non-résidents. Carte du citoyen ou du non-résident obligatoire.



CLUB DE LECTURE POUR ADULTES

Les mardis à 10 h et les jeudis à 20 h

La saison d'hiver du club de lecture est en cours! Une employée de la bibliothèque anime cette activité au cours de laquelle les participants partagent leurs coups de cœur littéraires autour d'un café. Il est possible de se joindre au Club de lecture en tout temps en s'inscrivant à la bibliothèque en personne ou en téléphonant au 450 472-7310, poste 101.

Gratuit pour les citoyens, 10 \$ pour les non-résidents. La carte du citoyen ou du non-résident est obligatoire.



LA RELÂCHE SCOLAIRE À LA BIBLIOTHÈQUE : DES ACTIVITÉS CULTURELLES POUR TOUS LES GOÛTS!

Lundi 2 mars, de 10 h à 11 h 30

Musistoire *Un bleu si bleu* Pavillon de la Jeunesse 5 à 10 ans – 10 \$

Activité combinant la lecture musicale d'une histoire à l'aide de chansons et d'instruments de musique et un bricolage créatif sur le thème de la couleur bleue.

Mardi 3 mars, de 13 h à 14 h

Atelier de cuisine moléculaire Pavillon de la Jeunesse 7 à 12 ans – 10 \$

Atelier conjuguant science et cuisine au cours duquel les participants réaliseront de nombreuses expériences de cuisine moléculaire. Résultats surprenants assurés!

Mercredi 4 mars, de 13 h à 14 h

Défi hip-hop Pavillon de la Jeunesse 5 à 12 ans – gratuit

Dans le cadre du Défi Santé 5-30, notre dynamique professeure de hip-hop fera bouger les jeunes en leur enseignant des séquences chorégraphiques sur les meilleures musiques de l'heure!

Jeudi 5 mars, de 10 h à 11 h 30

Brico-Animaux Pavillon de la Jeunesse 5 à 12 ans – 5 \$

À l'aide d'une affiche représentant un animal et de matériel artistique varié, les participants réaliseront une œuvre artistique originale qu'ils pourront rapporter à la maison.

Vendredi 6 mars, de 13 h à 14 h 30

Après-midi cinéma Centre communautaire 5 à 12 ans – 5 \$

Présentation du film *Opération noisettes* avec popcorn et jus. Ce film drôle et coloré met en vedette Surly, un écureuil qui apprend l'importance du travail d'équipe.

Les inscriptions à une ou à plusieurs activités se font à la bibliothèque municipale ou par téléphone au 450 472-7310, poste 101. La carte du citoyen ou du non-résident est nécessaire à l'inscription. Pour les non-résidents, le coût de chaque activité est augmenté de 5 \$.

CONNAISSANCE DES VINS

Quelques places sont encore disponibles dans les séminaires suivants :

Les Chardonnay et les Pinots noirs du monde 19 février. 26 février et 5 mars

Les vins d'Italie du 26 mars au 9 avril

Les vins du Québec et du Canada du 23 avril au 7 mai

Les cours ont lieu les jeudis, de 19 h à 21 h, au centre communautaire, et le coût est de 75 \$ pour chaque séminaire de trois séances. Six verres à dégustation sont requis pour participer aux séminaires.

Prérequis : séminaire d'introduction.

Pour de plus amples renseignements ou pour vous inscrire, communiquez avec le Service des arts et de la culture au 450 472-7310, poste 145.



OFFRES D'EMPLOIS D'ÉTÉ POUR ÉTUDIANTS

Prenez note que l'emploi du masculin a été privilégié afin d'alléger cette section.

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac est à la recherche d'étudiants dynamiques désireux de se joindre à son équipe pour la saison estivale 2015. L'un des postes offerts vous intéresse?

Soumettez votre candidature en mentionnant le poste désiré, par la poste ou par courriel, aux adresses suivantes :

Ressources humaines 3000, chemin d'Oka Sainte-Marthe-sur-le-Lac, (Québec) JON IPO rh@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca



COORDONNATEUR DU PROGRAMME CAMP D'ÉTÉ 2015

Sous la supervision de la technicienne en loisirs et sous l'autorité de la direction du Service des loisirs et de la vie communautaire, le coordonnateur planifie, organise et gère le camp d'été. Il met notamment à profit ses compétences en gestion du personnel, du service à la clientèle et en organisation.

Date limite pour soumettre sa candidature : 15 février 2015



CHEF MONITEUR

Sous la supervision du coordonnateur, le chef moniteur est la personne-ressource de son lieu de camp et voit au bon déroulement des activités. Il participe à la planification et à l'organisation du programme d'animation estival ainsi qu'à la gestion du personnel. Il offre un bon service aux familles et est habile en gestion de cas.

Date limite pour soumettre sa candidature : 22 février 2015



MONITEUR

Le moniteur voit à l'encadrement, à l'animation et à la sécurité des enfants. Il planifie et élabore des activités hebdomadaires et participe à la réalisation de la thématique.

Date limite pour soumettre sa candidature : 8 mars 2015



MONITEUR ACCOMPAGNATEUR

Le moniteur accompagnateur encadre un ou des enfants ayant une incapacité et assure leur sécurité en plus d'effectuer des tâches d'animation.

Date limite pour poser sa candidature : 8 mars 2015



PRÉPOSÉ À LA SURVEILLANCE ET À LA PRÉPARATION DE PLATEAUX

Le préposé à la surveillance, à la préparation et à l'entretien des plateaux voit au bon déroulement des activités, effectue le montage des salles et des plateaux lors de réservations et voit à l'entretien de certains bâtiments.

Date limite pour soumettre sa candidature: 8 mars 2015



POSTES ÉTUDIANTS

(Service des travaux publics et de l'entretien du territoire)

Les titulaires des postes étudiants seront appelés à travailler avec les employés réguliers et surnuméraires affectés aux travaux publics et à l'entretien du territoire. Afin d'acquitter ces tâches, les candidats doivent présenter de bonnes habiletés manuelles.

Date limite pour soumettre sa candidature : 8 mars 2015

PLAGE DE LA SABLIÈRE

La plage de la Sablière est un site familial où la sécurité aquatique est la priorité. La fréquentation élevée du site requiert un service impeccable et une grande propreté des lieux. Nous sommes à la recherche de personnel compétent et disponible durant toute la saison estivale, de juin à la fête du Travail. Les personnes choisies devront assurer en tout temps la surveillance des baigneurs (ou des élèves des cours de natation) et effectuer différentes tâches connexes, dont l'entretien du site.



CHEF SAUVETEUR DE LA PLAGE

Le chef sauveteur de la plage est une personne-ressource qui voit au bon fonctionnement de la plage en assurant le suivi du personnel, des installations aquatiques et du service aux citoyens. Il collabore étroitement avec la direction du Service des loisirs et de la vie communautaire et occupe plusieurs tâches administratives, tout en travaillant directement à la plage.

Date limite pour soumettre sa candidature: 8 mars 2015



ASSISTANT CHEF SAUVETEUR

L'assistant chef sauveteur est une personne-ressource qui voit au bon fonctionnement des périodes de bain libre, des séances aquatiques et des autres activités organisées, et ce, en étroite collaboration avec le chef sauveteur. Par son attitude et son sens des responsabilités, il est un modèle et un leader pour l'équipe de surveillants-sauveteurs et remplace le chef sauveteur en cas d'absence.

Date limite pour soumettre sa candidature : 8 mars 2015



SAUVETEUR NATIONAL (OPTION PLAGE)

Le sauveteur national doit assurer en tout temps la surveillance des baigneurs (ou des élèves des cours de natation) et effectuer différentes tâches connexes, dont l'entretien du site.

Date limite pour soumettre sa candidature: 8 mars 2015

Seuls les candidats sélectionnés seront contactés pour une entrevue. Les candidats retenus pour le camp d'été devront suivre une formation obligatoire en mai ou en juin (soirs ou fins de semaine) et être disponibles pour toute la durée de l'emploi. Pour plus de détails sur les offres d'emploi, consultez le site Web de la Ville.

Conditions salariales : le salaire et les autres conditions de travail sont fixés selon la convention collective de travail en vigueur des employés cols bleus ou cols blancs (selon le poste).

LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE



Défi Santé DÉFI SANTÉ 5-30 ÉQUILIBRE 5 30 Équilibre

Fière participante au projet Municipalités et familles ensemble pour des enfants en santé, la Ville de Sainte-Marthe-surle-Lac vous invite à participer au Défi Santé 5-30 Équilibre, qui vise l'amélioration des habitudes de vie. Conformément aux objectifs du Défi Santé, la Ville vous encourage à vous alimenter sainement, à être physiquement actif et à rechercher l'atteinte d'un équilibre de vie optimal.

Astuce! Profitez des nombreuses patinoires extérieures pour bouger tous les jours. Consultez la page 14 du présent bulletin pour connaître les horaires des patinoires municipales.

Pour vous inscrire au Défi Santé 5-30 Équilibre, visitez le www.defisante.ca.

Surveillez la programmation des activités offertes par la Ville en consultant notre site Web.

DÉFI ZUMBA – gratuit

Dans le cadre du Défi Santé 5-30 Équilibre, le Service des loisirs et de la vie communautaire vous invite à son Défi Zumba, le mercredi 4 mars à 18 h 30 au pavillon de la Jeunesse. Notre entraîneuse qualifiée et dynamique fera bouger toute la famille sur les rythmes dynamiques de la musique latine. L'objectif : rassembler le plus de citoyens possible afin de célébrer les bienfaits de l'activité physique!

Réservez votre place en téléphonant au 450 472-7310, poste 145, ou en vous rendant à la réception du centre communautaire.

FORMATION RCR/DEA ET PREMIERS SOINS

Le samedi 22 novembre dernier, la Ville de Sainte-Marthesur-le-Lac offrait à ses citoyens une formation gratuite en réanimation cardiorespiratoire et en utilisation d'un défibrillateur externe automatisé, ainsi qu'une formation en premiers soins.

Au total, 60 Marthelacquoises et Marthelacquois se sont inscrits à la formation RCR/DEA et 50 ont assisté à celle sur les premiers soins. Encore cette année, la réponse a été plus que positive!

La prochaine formation aura lieu à l'automne 2015 et tous les renseignements se trouveront à l'intérieur du Vision sur le Lac de cette période.



ASSOCIATION DE BASEBALL MINEUR DU LAC DES DEUX-MONTAGNES

Inscription en ligne

L'Association de baseball mineur du Lac des Deux-Montagnes est présentement en recrutement! Les jeunes filles et les jeunes garçons nés entre 1997 et 2010 qui souhaitent joindre une équipe de catégorie novice, atome, moustique, pee-wee, bantam ou midget sont invités à s'inscrire en visitant le www.abmldm.com. Prenez note que la carte du citoyen valide est nécessaire à l'inscription.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec l'Association par courriel via le cardinals.abmldm@outlook.com, par téléphone au 514 756-4121 ou en consultant le www.abmldm.com.





CLUB DE SOCCER SHAMROCKS

Inscription en ligne - été 2015

Les inscriptions à la saison 2015 du Club de soccer Shamroks sont débutées! Les joueurs de Sainte-Marthesur-le-Lac sont invités à s'inscrire en ligne en visitant le <u>www.soccerdxm.org</u>.

Économisez 50 \$ sur une inscription faite avant le 1er mars 2015!

CATÉGORIE	année de naissance	A - LOCAL AVANT I ^{ER} MARS	A - LOCAL APRÈS I ^{ER} MARS	AA - AVANT I ^{ER} MARS	AA - APRÈS I ^{ER} MARS
U-04 à U-07	2011 à 2008	130\$	180\$		
U-08	2007	165 \$	215\$		
U-09 à U-10	2006 à 2005	205 \$	255 \$	355\$	405 \$
U-11 à U-12	2004 à 2003	215\$	265 \$	365 \$	415\$
U-13 à U-18	2002 à 1997	235 \$	285 \$	385 \$	435 \$
U-21	1996 à 1994	250 \$	300\$	400 \$	450\$
SEN.	1993 à 1980	250\$	300 \$	400 \$	450 \$
O-35	1979 et -	290\$	340\$	440 \$	490\$

Pour plus d'information sur l'inscription, communiquez par courriel avec le registraire du Club de soccer Shamrocks, Christian Blais, via l'adresse suivante : registraire@soccerdxm.org. Vous pouvez également consulter le www.soccerdxm.org.

HORAIRE DES PATINOIRES EXTÉRIEURES



GLISSADE AU PARC MUNICIPAL

Saviez-vous que le parc municipal, en plus de sa grande patinoire, compte une butte qui permet la glissade en période hivernale? Amenez vos tapis-luges, vos tubes et vos patins et profitez des joies de l'hiver au parc municipal!



AVEC SURVEILLANCE

Chalet du parc municipal 3100, rue Laurin

SANS SURVEILLANCE

Parc Clair de lune, 333, 6° Avenue Parc Roland-Laliberté, 25, 13° Avenue Parc Maurice-Binette, 60, 31° Avenue Parc des Anges, rue des Anges Érablière, entre le 252 et le 254 de l'Érablière

HORAIRE RÉGULIER – À COMPTER DU LUNDI 5 JANVIER 2015

Du lundi au vendredi	16 h à 22 h
Samedi	10 h à 22 h
Dimanche	12 h à 22 h

PATINAGE LIBRE PATINOIRE ÉCLAIRÉE JUSQU'À 22 H

CONGÉS SCOLAIRES 2015

Les lundis 26 janvier 2015 et
Les vendredis 13 et
20 février 2015

PATINAGE LIBRE PATINOIRE ÉCLAIRÉE JUSQU'À 22 H

RELÂCHE SCOLAIRE DU 2 AU 8 MARS 2015 INCLUSIVEMENT

Du lundi au vendredi 10 h à 22 h
Samedi 10 h à 22 h
Dimanche 12 h à 22 h

PATINAGE LIBRE PATINOIRE ÉCLAIRÉE JUSQU'À 22 H

Lors de tempêtes ou de mauvais temps, le chalet du parc municipal sera fermé. Renseignements : 450 472-7310, poste 145.

CAMP DE LA RELÂCHE SCOLAIRE DU 2 AU 6 MARS 2015

POUR LES 5 À 12 ANS

Le Service des loisirs et de la vie communautaire est fier d'offrir encore cette année le camp de la relâche scolaire. Au programme : bricolage, jeux d'intérieur et de plein air, activités sportives et plusieurs surprises! Une semaine de pur plaisir attend vos enfants qui auront également la chance de participer à plusieurs activités optionnelles.

Coût pour la semaine : 125 \$ (du lundi au vendredi)

Coût à la journée : 30 \$

Pour les non-résidents, tous les coûts sont majorés de 100 %.

Le service de garde est inclus.



Modalités d'inscription

Les inscriptions au camp de la relâche sont prolongées **jusqu'au 13 février**, en personne au centre communautaire ou par la poste. Pour chaque enfant inscrit, un formulaire d'inscription (p. 17) indiquant notamment le type de camp choisi (à la semaine ou à la journée) et les activités optionnelles sélectionnées, ainsi qu'une fiche santé (p. 18) doivent être dûment remplis et remis lors de l'inscription. Les formulaires envoyés par la poste doivent être accompagnés d'un chèque libellé à l'ordre de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac et daté au plus tard du 13 février 2015. Prenez note que la carte du citoyen ou du non-résident valide de l'enfant est nécessaire à son inscription.

Inscription tardive

À compter du 14 février 2015, des frais de 15 \$ s'ajouteront aux frais de base du camp, et ce, pour chaque participant, conformément au règlement relatif à la tarification des biens et services.

Ordre de priorité

L'ordre de priorité sera établi en fonction de la date d'une inscription en personne ou de celle inscrite sur le sceau de la poste. Les inscriptions seront traitées sur la base du premier arrivé, premier servi.

Annulation des activités par la Ville

La Ville se réserve le droit d'annuler une activité si le nombre d'inscriptions est insuffisant. Le cas échéant, les personnes inscrites seront avisées et les frais d'inscription seront remboursés en totalité.

Annulation et transfert d'activités par le participant

Toute demande d'annulation ou de transfert d'activités doit être acheminée par écrit au plus tard le 27 février 2015. Après cette date, aucun remboursement ne sera accordé, sauf sur présentation d'un billet médical. Des frais administratifs de 15 % pour un maximum de 15 \$ s'appliqueront sur le montant total facturé.

Prenez note que nous communiquerons avec les participants seulement en cas de problème.

Renseignements généraux

Horaire du camp : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h Horaire du service de garde : du lundi au vendredi, de 6 h 30 à 8 h 30. et de 16 h à 18 h

Lieu du camp et du service de garde : École secondaire Liberté-Jeunesse, 2919, boulevard des Promenades

Vous avez des questions? Il nous fera plaisir d'y répondre! Téléphonez au 450 472-7310, poste 145, ou rendez-vous au centre communautaire, 99, rue de la Mairie.



ACTIVITÉS OPTIONNELLES

Personnalisez la semaine de relâche de votre enfant en y ajoutant une ou plusieurs activités optionnelles (moyennant des frais supplémentaires/coûts majorés de 100 % pour les non-résidents).

Activité	Horaire	Coût	Lieu	Description
Natation et jeux d'eau	Lundi 2 mars	5 \$ (autobus inclus)	Complexe aquatique Saint-Eustache	On oublie qu'il fait froid dehors et on se prélasse sur le bord de la piscine tout l'après-midi!
Activac : Aventure pirate	Mardi 3 mars	23 \$	École secondaire Liberté-Jeunesse	Passionné d'aventure? D'authentiques pirates animeront une journée ponctuée de combats à l'épée, de chasse au trésor et de résolution d'énigmes.
Éducazoo	Mercredi 4 mars	11\$	École secondaire Liberté-Jeunesse	Les participants auront la chance d'observer et de toucher des animaux exotiques en plus d'en apprendre davantage sur de drôles de reptiles.
Atelier de tam-tam africain	Jeudi 5 mars	5 \$	École secondaire Liberté-Jeunesse	Atelier de percussions africaines animé par la dynamique équipe de Nid'Otruche!
Aptitude : Centre récréatif et sportif	Vendredi 6 mars	35 \$ (autobus inclus)	Aptitude : Centre récréatif et sportif	Dans un environnement sécuritaire, les enfants se familiariseront avec les techniques d'escalade et pourront s'éclater sur de grands trampolines! Plaisir garanti!





FORMULAIRE D'INSCRIPTION CAMP DE LA RELÂCHE SCOLAIRE DU 2 AU 6 MARS 2015

RENSEIGNEMENTS	S GÉNÉRAUX (comp	olétez un formulaire pa	ar enfant)			
N° de carte du citoyen :			Date d'expiration	Date d'expiration :		
Prénom et nom de l'e	nfant :					
Date de naissance :			Âge :	Tél. :		
Adresse :						
RÉPONDANT						
Prénom et nom du ré	pondant :					
Téléphone :						
Adresse :						
Votre enfant sait-il nag	ger sans veste de flotta	aison?	Non			
INSCRIPTION (Cocl	nez l'une des options)					
À la journée (30 \$ par jour)			maine)	À la semaine en accompagnement (200 \$ pour la semaine)		
DATE (Cochez)	Lundi 2 mars	☐ Mardi 3 mars	☐ Mercredi 4 mars	☐ Jeudi 5 mars	☐ Vendredi 6 mars	
SERVICE	□ам	Пам	□ам	□ам	□ам	
DE GARDE (Cochez)	□РМ	□рм	□РМ	□РМ	□РМ	
Départ de l'enfant du	ı service de garde (Co	chez) Par lui-	même Avec u	ne personne autorisé	e	
CHOIX DES ACTIVITÉS OPTIONNELLES Préalable : être inscrit au camp à	Complexe aquatique Saint-Eustache	Activac : Aventure pirate	Éducazoo	Atelier de tam-tam africain	Centre récréatif et sportif Aptitude : escalade et trampoline	
la semaine ou à la	PM	AM	AM	PM	Journée complète	
journée (Cochez)	5 \$	23 \$	11\$	5 \$	35 \$	
TOTAL DES FRAIS À	PAYER					
Camp de la relâche :	\$	+ Activités optionnelles : \$		= Total à payer :	\$	
AUX FINS D'IMPÔ	Т					
Nom du payeur :						
N° d'assurance sociale				n:		
Adresse :			,			
J'autorise le camp de la relâc de communication, du matér demeurera la propriété du ca	iel photographique ou ciném					

Signature du répondant

Date

FICHE DE SANTÉ DE L'ENFANT CAMP DE LA RELÂCHE SCOLAIRE DU 2 AU 6 MARS 2015

RENSEIGNEMENTS GE	NEKAUX (completez	un formulaire par enfai	nt)	
Prénom et nom de l'enfant				
Date de naissance :		Âge :	Téléphone : .	
Adresse : No. carte d'assurance-maladie :				
ALLERGIES				
Votre enfant a-t-il/elle des a	allergies connues à des	médicaments?	Oui Non	
Si oui, quelles sont-elles et	comment réagit-il/elle	?		
Votre enfant a-t-il/elle des a	allergies ou des restric	tions alimentaires connu	ues? 🗌 Oui 📗 No	on
Si oui, quelles sont-elles et	comment réagit-il/elle	?		
Détails concernant l'utilisat	ion de l'Épipen :			
AUTRES RENSEIGNEM	ENTS RELATIFS À L	L'ÉTAT DE SANTÉ		
Maladies, condition, particu	ılarité médicale ou mal	aises à signaler :		
Votre enfant prend-il/elle d	es médicaments duran	t les heures du camp?	☐ Oui ☐ No	on
Si oui:				
I. Donnez le nom du médi	cament et nommez le	problème de santé pou	r lequel il est administré	
2. Quelle est la posologie?				
3. Qui est autorisé à admin	istrer le médicament?	Enfant lui-même	Moniteur de l'enfant	Tout adulte responsable
4. Qui est autorisé à conse	rver le médicament?	Enfant lui-même	Moniteur de l'enfant	Tout adulte responsable
Veuillez ajouter tout renseig	nement sur l'état de sar	nté de l'enfant que le Ser	vice des loisirs et de la vie co	mmunautaire devrait connaître :
TROIS PERSONNES AU	JTORISÉES À PASSI	ER CHERCHER L'EN	FANT ET À JOINDRE EN	I CAS D'URGENCE :
			-	
DÉCLARATION				
également à assurer le transport de joindre, j'autorise le médecin désign	mon enfant par ambulance, o né par les autorités du camp à oitalisation. Je reconnais égaler	u autrement, dans un établisser prodiguer à mon enfant tous lo ment qu'en cas d'urgence le col	nent hospitalier ou de santé commu es soins médicaux requis par son éta nsentement aux soins médicaux n'es	n du camp le juge nécessaire, je l'autorise nautaire. De plus, s'il est impossible de me t, y compris une intervention chirurgicale, t pas nécessaire si la vie de mon enfant est
	Signature du réponda	ant)ate

SERVICE DE L'URBANISME

COUPE D'ARBRES

Il est interdit de couper un arbre qui se trouve sur son terrain sans d'abord se procurer un certificat d'autorisation, au coût de 10 \$, auprès du Service de l'urbanisme. Le règlement relatif à la protection et à la plantation d'arbres prévoit des dispositions pénales pour ceux qui abattent un arbre sans certificat d'autorisation. Les contrevenants pourraient être passibles d'une amende de 500 \$ à 5 000 \$. Il va sans dire qu'il est aussi interdit, en tout temps, d'abattre un arbre qui se trouve sur un terrain appartenant à la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.



SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'ENTRETIEN DU TERRITOIRE



BACS À ORDURES ET À RECYCLAGE

Tout obstacle se trouvant sur la chaussée peut ralentir considérablement les opérations de déneigement. Nous vous rappelons donc que les déchets solides et les matières recyclables destinés à la collecte ne peuvent être sortis avant 20 h la veille du jour fixé pour la collecte. Les contenants vides doivent être retirés au plus tard à 20 h le jour de la collecte. S'il vous plaît, veuillez déposer vos bacs à un mètre à l'intérieur de votre entrée privée et non dans la rue ni sur le trottoir.



CENDRES DANS LES BACS

Les cendres que vous récupérez de votre foyer doivent être déposées dans un contenant métallique à fond surélevé, à l'extérieur, loin de toute matière combustible. Comme les cendres peuvent être chaudes pendant plusieurs jours, il est important de ne jamais en disposer dans votre bac.

Saviez-vous que vous pouvez récupérer les cendres de bois de foyer? Les cendres de bois non traités peuvent être utilisées pour le jardinage. En fait, les cendres sont des matières carboniques et peuvent être ajoutées au composteur ou saupoudrées au sol dans le jardin. Vous êtes donc gagnants à conserver vos cendres de bois de foyer jusqu'au printemps!



ENLÈVEMENT DE LA NEIGE RAPPEL IMPORTANT

Nous avons constaté que plusieurs citoyens enlèvent la neige qui se trouve sur leur propriété en l'envoyant directement dans la rue. Nous vous rappelons que la neige ne doit pas être déposée dans les lieux suivants :

- les chemins publics;
- les trottoirs;
- les sentiers récréatifs;
- les emprises de rue;
- les places publiques;
- les terrains privés (à moins d'avoir le consentement du propriétaire);
- les bornes d'incendie.

Prenez note qu'il est interdit de déposer de la neige provenant d'un terrain privé aux abords d'une borne-fontaine. Il est de votre responsabilité d'aviser votre entrepreneur en déneigement.

Par ailleurs, il est interdit de créer sur un terrain privé un amoncellement de neige ou de glace de nature à obstruer la vue des piétons et des automobilistes en bordure de la voie publique ou aux intersections.

Si vous avez confié l'enlèvement de la neige sur votre propriété à un entrepreneur privé ayant obtenu un permis de la Ville, convenez avec lui du meilleur endroit où déposer la neige et assurez-vous qu'il ne la souffle pas sur l'emprise de rue, dans la rue ou sur le terrain du voisin.



COLLECTE DES GROS REBUTS

Jusqu'en avril prochain, la collecte des gros rebuts est effectuée le troisième mercredi de chaque mois. Vous pouvez donc disposer de vos gros rebuts tels les matelas, les meubles, les sacs en surplus ou les autres menus objets en les déposant en bordure de votre propriété le jour de la collecte avant 7 h ou la veille après 20 h. Notez que les branches non attachées, les morceaux de bois, les planchers, les débris de rénovation, de démolition ou de construction, et les pneus ne sont pas ramassés et ne peuvent être non plus déposés dans les bacs.



RÉPARATION DE TERRAINS

Si votre terrain a subi des dommages à la suite des opérations de déneigement, vous devez en informer le Service des travaux publics et de l'entretien du territoire, et ce, avant le 1^{er} mai, en téléphonant au 450 623-5798, poste 111, ou en envoyant un courriel au <u>info@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca</u>.

ORGANISMES

CERCLE DE FERMIÈRES

0 0 0 0 0 0 0 0 0

Chez les Fermières, nous sommes très enthousiastes et actives à l'approche du 100° anniversaire de création de notre association et du 40° anniversaire de fondation de notre regroupement à Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Après la marche de Compostelle, la soirée bowling, le repas des Fêtes et le Marché de Noël, nous continuons de contribuer aux œuvres humanitaires Olo et Mira, en plus de confectionner des bas et bonnets pour les enfants et les adultes souffrants dans les hôpitaux. Nos activités de tricot, tissage, broderie, cuisine, fabrication de bijoux et artisanat ont également toujours lieu dans notre local du centre communautaire les lundis, mardis et mercredis en journée et en soirée. Nous invitons chaque femme que la chaleur humaine et les travaux manuels artistiques intéressent à se joindre à nous! Ensemble, nous sommes plus fortes.

Surveillez nos prochaines activités pour plusieurs surprises!

Pour de plus amples renseignements sur le Cercle de Fermières de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, contactez Diane Pagé au 450 598-1880 ou Rose Marie Oudin au 450 598-6045.



DANSE EN COEUR

Dansons ensemble pour un avenir plus sain!

Danse en cœur souhaite promouvoir les bienfaits de la danse, qu'ils soient physiques, mentaux ou sociaux. Avec les cours, les soirées et les soupers offerts, Danse en cœur procure la motivation nécessaire à une vie plus active ainsi qu'au développement d'une santé globale équilibrée.

Saison hivernale

Même si les cours ont débuté le 14 janvier dernier, vous pouvez toujours vous joindre à nous; plusieurs places sont encore disponibles! Prenez note que, pour suivre les cours, la carte du citoyen de Sainte-Marthe-sur-le-Lac est obligatoire.

Nos soirées

Les prochaines soirées de danse se tiendront les 21 février et 21 mars au centre communautaire. Vous pourrez vous procurer votre billet sur place. La carte du citoyen n'est pas requise pour les soirées.

Souper de fin session

Le souper fin de session aura lieu le 25 avril au centre communautaire. La carte de citoyen n'est pas requise pour participer, mais vous devez tout de même réserver votre billet, car les places sont limitées.

Tous les cours et toutes les soirées sont animés par Lyne Lefebvre et son équipe. Joignez-vous à nous pour vivre des moments mémorables!

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Francine Turcotte au 450 623-0786 ou avec Colette Le compte au 450 491-5774.

Vous pouvez également écrire à l'adresse suivante : danseencoeur@videotron.ca.

CLUB OPTIMISTE DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans la dernière édition du Vision sur le Lac au sujet de l'usage des profits amassés par le Club Optimiste lors des danses jeunesse. En fait, seulement les profits réalisés au cours des deux danses spéciales ont été remis aux Chevaliers de Colomb.

Nos excuses.



MAMANS RECHERCHÉES!

QUAND tous les vendredis de 9 h à 11 h 30

OÙ à la Maison du citoyen de Deux-Montagnes (dans la bâtisse de la bibliothèque)

Nous sommes un groupe de mamans de la Rive-Nord qui se rencontrent chaque semaine pour une petite pause bien méritée.

Nous organisons toutes sortes d'activités où les mamans peuvent participer accompagnées de leur poupon. Une halte garderie est offerte pour les enfants de 9 mois à 5 ans afin qu'ils s'amusent et socialisent.





■#35 Suzanne 514 473-6593 matineesme@gmail.com

A fb.com/MatineesME

PAROISSE SAINTE-MARIE-DU-LAC

Pour une 26° édition, la paroisse Sainte-Marie-du-Lac a célébré la fête des aînés, une soirée très attendue à l'approche du temps des Fêtes. Le 3 décembre dernier, plus de 400 participants du troisième âge de la communauté marthelacquoise se sont réunis pour festoyer le temps d'un

Lors de cet événement, nous avons honoré 7 personnes ayant dépassé le cap des 90 ans : Mme Rollande Filion Demontigny, 90 ans; M. Robert Lecompte et M. Florent Binette, 91 ans; Mme Georgette Giroux-Demontigny, 93 ans; Mme Yvette Tardif, 94 ans, et M. Gaston Clermont, 96 ans, qui ont également célébré leur 75e anniversaire de mariage; ainsi que Mme Germaine Laplante, 98 ans.

Comme par les années passées, l'équipe pastorale ainsi que Mgr Raymond Poisson, évêque auxiliaire, étaient de service pour le repas. Aussi, Me Sonia Paulus, mairesse de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, s'est jointe à nous pour la soirée. La paroisse a d'ailleurs pu compter sur la belle collaboration de la Ville dans l'organisation de cette fête.

Je tiens à remercier notre père Noël ainsi que les nombreux commanditaires pour leur participation et leur générosité. Un merci tout spécial à tous les bénévoles qui ont, pendant plusieurs mois, travaillé sans relâche, et à ceux et celles qui se sont joints à nous le soir de la fête pour prêter main-forte afin de faire de cette soirée une fête mémorable.

De tout cœur, merci à vous tous et toutes qui, de près ou de loin, avez contribué à mettre de la lumière et de la joie dans le cœur de nos aînés!

Sœur Nicole Poirier



DANSE DE L'AMITIÉ

Il n'est pas trop tard pour vous inscrire aux cours de danse en ligne pour la session qui a débuté le lundi 19 janvier dernier; vous êtes les bienvenus!

Soirées de danse en ligne et sociale

Vous êtes invité aux prochaines soirées de danse en ligne et sociale qui auront lieu les samedis 28 février, 28 mars et 18 avril de 19 h 30 à 23 h. Ces activités seront animées par la professeure Diane Degré et son équipe et se dérouleront au centre communautaire. Pour plus d'information, communiquez avec Jean-Claude au 450 473-8247 ou avec Louise au 450 623-0241.

25° anniversaire

Pour célébrer son 25° anniversaire, Danse de l'Amitié organise un souper suivi d'une soirée de danse le 16 mai prochain à la cabane à sucre Chez Constantin. Les places sont limitées, alors réservez vos billets le plus tôt possible! Prenez note qu'aucun billet ne sera vendu à la porte. Pour réserver votre place, communiquez avec Diane au 450 491-0212.

C.E.S.A.ME.

Centre pour l'enfance en santé mentale Début des ateliers : septembre 2015 (français et anglais)

Ateliers de stimulation précoce pour les 3 à 5 ans Ateliers Vive la discipline Ateliers parents-enfants Soutien familial

Information: 450 623-5677 www.cesamedeuxmontagnes.com

Cesame Centre pour l'enfance en Santé Mentale Deux Montagnes





SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE





LES POMPIERS AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ

Pour la 17^e année consécutive, la Fraternité des pompiers et le personnel administratif du Service de sécurité incendie intermunicipal Deux-Montagnes/Sainte-Marthe-sur-le-Lac tenaient, le 13 décembre dernier, leur barrage routier annuel.

Grâce à vous tous qui avez généreusement donné malgré ce temps de l'année hautement sollicité, le Service de sécurité incendie a recueilli la formidable somme de **10 160 \$**!

Cette somme a été divisée entre les Chevaliers de Colomb de Sainte-Marthe-sur-le-Lac et Dépannage St-Agapit de Deux-Montagnes, qui ont pu venir en aide à un plus grand nombre de familles dans le besoin pendant les Fêtes.

Le Service de sécurité incendie intermunicipal Deux-Montagnes/ Sainte-Marthe-sur-le-Lac remercie tous les bénévoles et tous les donateurs pour leur précieuse générosité. Grâce à cette manifestation d'entraide, bon nombre de citoyens d'ici ont profité d'un temps des Fêtes heureux et sans souci.

SERVICE DE POLICE





SÉCURITÉ SUR LA GLACE

Chaque hiver, plusieurs événements tragiques se produisent sur nos plans d'eau glacés lors de la pratique d'activités sportives et récréatives. Votre Service de police vous lance un appel à la vigilance : avant de circuler sur un plan d'eau, assurez-vous qu'il est suffisamment gelé. Pour ce faire, il est primordial de mesurer l'épaisseur de la glace à différents endroits afin de vérifier qu'elle supporte votre poids, celui de votre équipement et celui de votre moyen de transport. La Société de sauvetage recommande que l'épaisseur de la glace soit d'au moins 10 cm (4 pouces) pour qu'une personne puisse y marcher, y pêcher ou y faire du ski de randonnée. Afin d'éviter de malheureux accidents, il est conseillé de pratiquer vos activités seulement dans les secteurs gelés ayant été testés par les professionnels responsables de vérifier l'épaisseur de la glace. D'ailleurs, prenez note que la glace est habituellement classée en fonction de sa couleur, la glace bleue transparente étant la plus résistante.



Christopher Harding, matricule 45 Agent sociocommunautaire Relationniste médias Service de police régionale de Deux-Montagnes 450 473-4686, poste 256



VISION

POUR NOUS JOINDRE

HÔTEL DE VILLE

3000, chemin d'Oka Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) JON IPO

Téléphone	.450 472-7310
Cabinet de la mairesse	poste 144
Direction générale	poste 144
Service du greffe	poste 211
Service des communications	
et relations avec les citovens	poste 109

Service de l'urbanismeposte 120

Service des taxesposte 100

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

3003, chemin d'Oka, local 103 Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

CENTRE COMMUNAUTAIRE

99, rue de la Mairie Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) JON IPO

Téléphone450 472-7310

Service des loisirs et

de la vie communautaireposte 145

Service des arts et de la culture...poste 145

GARAGE MUNICIPAL

Service des travaux publics et de l'entretien du territoire Service du génie et d'aménagement du territoire

POLICE RÉGIONALE450 473-4686 SERVICE DES INCENDIES...450 473-2730

URGENCES911

Responsable du bulletin : Me Sonia Paulus, mairesse

Rédaction des textes et coordination :

Audrey Fontaine Laflamme, responsable des communications et des relations avec les citoyens

Mise en page et infographie : Communications Studiogrif

Impression : Imprimerie L'Empreinte inc.

Distribution : Société canadienne des postes

Tirage: 7 000 exemplaires

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec

PROCHAINE PARUTION: AVRIL 2015

Pour soumettre un texte, communiquez avec M^{me} Janik Juneau, responsable des communications et des relations avec les citoyens, à l'adresse suivante : $\underline{i.juneau@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca}$.

Vision sur le Lac est une publication de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Elle vise à informer la population sur les activités et les événements qui se tiennent dans leur ville. Elle est distribuée gratuitement, au moins six fois par année, dans tous les foyers marthelacquois.



Information
Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
3000, chemin d'Oka
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N IPO







